

LIVRE DOUZIÈME.

ICI commence l'œuvre de ténèbres dans lequel, depuis huit ans, je me trouve enseveli, sans que, de quelque façon que j'aie pu m'y prendre, il m'ait été possible d'en percevoir l'effrayante obscurité. Dans l'abîme de maux où je suis submergé, je sens les atteintes des coups qui me sont portés; j'en aperçois l'instrument immédiat, mais je ne puis voir la main qui le dirige, ni les moyens qu'elle met en œuvre. L'opprobre et les malheurs tombent sur moi comme d'eux-mêmes, et sans qu'il y paroisse. Quand mon cœur déchiré laisse échapper des gémissements, j'ai l'air d'un homme qui se plaint sans sujet; et les auteurs de ma ruine ont trouvé l'art inconcevable de rendre le public complice de leur complot, sans qu'il s'en doute lui-même et sans qu'il en aperçoive l'effet. En narrant donc les événements qui me regardent, les traitements que j'ai soufferts et tout ce qui m'est arrivé, je suis hors d'état de remonter à la main motrice, et d'assigner les causes en disant les faits. Ces causes primitives sont toutes marquées dans les deux précédents

livres; tous les intérêts relatifs à moi, tous les motifs secrets y sont exposés. Mais dire en quoi ces diverses causes se combinent pour opérer les étranges événements de ma vie, voilà ce qu'il m'est impossible d'expliquer, même par conjecture. Si parmi mes lecteurs il s'en trouve d'assez généreux pour vouloir approfondir ces mystères et découvrir la vérité, qu'ils relisent avec soin les trois précédents livres, qu'ensuite, à chaque fait qu'ils liront dans les suivants, ils prennent les informations qui seront à leur portée; qu'ils remontent d'intrigue en intrigue et d'agent en agent jusqu'aux premiers moteurs de tout, je sais certainement à quel terme aboutiront leurs recherches; mais je me perds dans la route obscure et tortueuse des souterrains qui les y conduiront.

Durant mon séjour à Yverdon, j'y fis connaissance avec toute la famille de M. Roguin, et entre autres avec sa nièce, madame Boy de La Tour et ses filles, dont, comme je crois l'avoir dit, j'avois autrefois connu le père à Lyon. Elle étoit venue à Yverdon voir son oncle et ses sœurs; sa fille aînée, âgée d'environ quinze ans, m'enchantait par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai à la mère et à la fille de l'amitié la plus tendre. Cette dernière étoit destinée par M. Roguin au colonel son neveu, déjà d'un certain âge, et qui me témoignoit aussi la plus grande affection; mais quoique l'oncle fût passionné pour ce mariage,

que le neveu le désirât fort aussi, et que je prisse un intérêt très-vif à la satisfaction de l'un et de l'autre, la grande disproportion d'âge et l'extrême répugnance de la jeune personne, me firent concourir avec la mère à détourner ce mariage, qui ne se fit point. Le colonel épousa depuis mademoiselle Dillan sa parente, d'un caractère et d'une beauté bien selon mon cœur, et qui l'a rendu le plus heureux des maris et des pères. Malgré cela, M. Roguin n'a pu oublier que j'aie en cette occasion contrarié ses desirs. Je m'en suis consolé par la certitude d'avoir rempli, tant envers lui qu'envers sa famille, le devoir de la plus sainte amitié, qui n'est pas de se rendre toujours agréable, mais de conseiller toujours pour le mieux.

Je ne fus pas long-temps en doute sur l'accueil qui m'attendoit à Genève, au cas que j'eusse envie d'y retourner. Mon livre y fut brûlé, et j'y fus décrété de prise de corps le 18 juin, c'est-à-dire neuf jours après l'avoir été à Paris. Tant d'incroyables absurdités étoient cumulées dans ce second décret, et l'édit ecclésiastique y étoit si formellement violé, que je refusai d'ajouter foi aux premières nouvelles qui m'en vinrent, et que, quand elles furent bien confirmées, je tremblai qu'une si manifeste et criante infraction de toutes les lois, à commencer par celle du bon sens, ne mît Genève sens dessus dessous : j'eus de quoi me rassurer ; tout resta tranquille. S'il s'émut quelque rumeur dans la po-

pulace, elle ne fut que contre moi, et je fus traité publiquement par toutes les caillettes et par tous les cuistres, comme un écolier qu'on menaçoit du fouet pour n'avoir pas bien dit son catéchisme.

Ces deux décrets furent le signal du cri de malédiction qui s'éleva contre moi dans toute l'Europe avec une fureur qui n'eut jamais d'exemple. Toutes les gazettes, tous les journaux, toutes les brochures sonnèrent le plus terrible tocsin. Les François surtout, ce peuple si doux, si poli, si généreux, qui se pique si fort de bienséance et d'égards pour les malheureux, oubliant tout d'un coup ses vertus favorites, se signala par le nombre et la violence des outrages dont il m'accabloit à l'envi. J'étois un impie, un athée, un forcené, un enragé, une bête féroce, un loup. Le continuateur du journal de Trévoux fit sur ma prétendue lycanthropie un écart qui montrait assez bien la sienne. Enfin, vous eussiez dit qu'on craignoit à Paris de se faire une affaire avec la police, si, publiant un écrit sur quelque sujet que ce pût être, on manquoit d'y larder quelque insulte contre moi. En cherchant vainement la cause de cette unanime animosité, je fus prêt à croire que tout le monde étoit devenu fou. Quoi ! le rédacteur de la *Paix Perpétuelle* souffle la discorde ! l'éditeur du *Vicaire savoyard* est un impie ! l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* est un loup ! celui de l'*Émile* est un enragé ! Eh mon

Dieu ! qu'aurois-je donc été si j'avois publié le livre de l'*Esprit* ou quelque ouvrage semblable ! Et pourtant dans l'orage qui s'éleva contre l'auteur de ce livre, le public, loin de joindre sa voix à celle de ses persécuteurs, le vengea d'eux par ses éloges. Que l'on compare son livre et les miens, l'accueil différent qu'ils ont reçu, les traitements faits aux deux auteurs dans les divers états de l'Europe ; qu'on trouve à ces différences des causes qui puissent contenter un homme sensé : voilà tout ce que je demande, et je me tais.

Je me trouvois si bien du séjour d'Yverdun, que je pris la résolution d'y rester, à la vive sollicitation de M. Roguin et de toute sa famille. M. de Moiry de Gingin, bailli de cette ville, m'encourageoit aussi par ses bontés à rester dans son gouvernement. Le colonel me pressa si fort d'accepter l'habitation d'un petit pavillon qu'il avoit dans sa maison, entre cour et jardin, que j'y consentis, et aussitôt il s'empressa à le meubler et le garnir de tout ce qui étoit nécessaire pour mon petit ménage. Le banneret Roguin, des plus empressés autour de moi, ne me quitta pas de la journée. J'étois toujours très-sensible à tant de caresses, mais j'en étois quelquefois bien importuné. Le jour de mon emménagement étoit déjà marqué, et j'avois écrit à Thérèse de me venir joindre, quand tout à coup j'appris qu'il s'élevoit à Berne un orage contre moi, qu'on attribuoit aux dévots, et dont je

n'ai jamais pu pénétrer la première cause. Le sénat, excité sans qu'on sût par qui, paroissoit ne vouloir pas me laisser tranquille dans ma retraite. Au premier avis qu'eut M. le bailli de cette fermentation, il écrivit en ma faveur à plusieurs membres du gouvernement, leur reprochant leur aveugle intolérance, et leur faisant honte de vouloir refuser à un homme de mérite opprimé, l'asile que tant de bandits trouvoient dans leurs états. Des gens sensés ont présumé que la chaleur de ses reproches avoit plus aigri qu'adouci les esprits. Quoi qu'il en soit, son crédit ni son éloquence ne purent parer le coup. Prévenu de l'ordre qu'il devoit me signifier, il m'en avertit d'avance ; et, pour ne pas attendre cet ordre, je résolus de partir dès le lendemain. La difficulté étoit de savoir où aller, voyant que Genève et la France m'étoient fermées, et prévoyant bien que dans cette affaire chacun s'empresseroit d'imiter son voisin.

Madame Boy de La Tour me proposa d'aller m'établir dans une maison vide, mais toute meublée, qui appartenoit à son fils, au village de Motiers, dans le Val-de-Travers, comté de Neuchâtel. Il n'y avoit qu'une montagne à traverser pour m'y rendre. L'offre venoit d'autant plus à propos, que dans les états du roi de Prusse je devois naturellement être à l'abri des persécutions, et qu'au moins la religion n'y pouvoit guère servir de prétexte. Mais une secrète difficulté, qu'il ne me convenoit pas de

dire, avoit bien de quoi me faire hésiter. Cet amour inné de la justice, qui dévora toujours mon cœur, joint à mon penchant secret pour la France, m'avoit inspiré depuis long-temps de l'aversion pour le roi de Prusse, qui me paroissoit, par ses maximes et par sa conduite, fouler aux pieds tout respect pour la loi naturelle et pour tous les devoirs humains. Parmi les estampes encadrées dont j'avois orné mon donjon à Montmorency étoit un portrait de ce prince, au-dessous duquel j'avois mis un distique qui finissoit ainsi :

Il pense en philosophe, et se conduit en roi.

Ce vers qui, sous toute autre plume, eût fait un assez bel éloge, avoit sous la mienne un sens qui n'étoit pas équivoque, et qu'expliquoit d'ailleurs bien clairement le vers précédent. Ce distique avoit été vu de tous ceux qui venoient me voir, et qui n'étoient pas en petit nombre. Le chevalier de Lorenzy l'avoit même écrit pour le donner à d'Alembert, et je ne doutois pas que d'Alembert n'eût pris le soin d'en faire ma cour à ce prince. J'avois encore aggravé ce premier tort par un passage de l'*Émile* où, sous le nom d'Adraste, roi des Dauniens, on voyoit assez qui j'avois en vue; et la remarque n'avoit pas échappé aux épilogueurs, puisque madame de Boufflers m'avoit mis plusieurs fois sur cet article. Ainsi j'étois bien sûr d'être inscrit en encre

rouge sur les registres du roi de Prusse; et, supposant d'ailleurs qu'il eût les principes que j'avois osé lui attribuer, mes écrits et leur auteur ne pouvoient par cela seul que lui déplaire; car on sait que les méchants et les tyrans m'ont toujours pris dans la plus mortelle haine, même sans me connoître, et sur la seule lecture de mes écrits.

J'osai pourtant me mettre à sa merci, et je crus courir peu de risque. Je savois que les passions basses ne subjuguent que les hommes foibles, et ont peu de prise sur les âmes d'une forte trempe, telles que j'avois toujours reconnu la sienne. Je jugeois que dans son art de régner il entroit de se montrer magnanime en pareille occasion, et qu'il n'étoit pas au-dessus de son caractère de l'être en effet. Je jugeai qu'une vile et facile vengeance ne balanceroit pas un moment en lui l'amour de la gloire; et, me mettant un moment à sa place, je ne crus pas impossible qu'il se prévalût de la circonstance pour accabler du poids de sa générosité l'homme qui avoit osé mal penser de lui. J'allai donc m'établir à Motiers avec une confiance dont je le crus fait pour sentir le prix, et je me dis : Quand Jean-Jacques s'élève à côté de Coriolan, Frédéric descendra-t-il plus bas que le général des Volsques ?

Le colonel Roguin voulut absolument passer avec moi la montagne et venir m'installer à Motiers. Une belle-sœur de madame Boy de La

Tour, appelée madame Girardier, à qui la maison que j'allois occuper étoit très-commode, ne me vit pas arriver avec un certain plaisir; cependant elle me mit de bonne grâce en possession de mon logement, et je mangeai chez elle en attendant que Thérèse fût venue et que mon petit ménage fût établi.

Depuis mon départ de Montmorency, sentant bien que je serois désormais fugitif sur la terre, j'hésitois à permettre qu'elle vint me joindre et partager la vie errante à laquelle je me voyois condamné. Je sentois que par cette catastrophe nos relations alloient changer, et que ce qui jusque alors avoit été faveur et bienfait de ma part, le seroit désormais de la sienne. Si son attachement me restoit à l'épreuve de mes malheurs, elle en seroit déchirée, et sa douleur ajouteroit à mes maux. Si ma disgrâce attiédissoit son cœur, elle me feroit valoir sa constance comme un sacrifice; et, au lieu de sentir le plaisir que j'avois à partager avec elle mon dernier morceau de pain, elle ne sentiroit que le mérite qu'elle auroit de vouloir bien me suivre partout où le sort me forçoit d'aller.

Il faut dire tout: je n'ai dissimulé ni les vices de ma pauvre maman ni les miens; je ne dois pas faire plus de grâce à Thérèse; et, quelque plaisir que je prenne à rendre honneur à une personne qui m'est si chère, je ne veux pas non plus déguiser ses torts, si tant est même qu'un changement involontaire dans les affections du

cœur soit un vrai tort. Depuis long-temps je n'apercevois de l'attiédissement du sien. Je sentois qu'elle n'étoit plus pour moi ce qu'elle fut dans nos belles années, et je le sentois d'autant mieux que j'étois le même pour elle toujours. Je retombai dans le même inconvénient dont j'avois senti l'effet auprès de maman, et cet effet fut le même auprès de Thérèse. N'allons pas chercher des perfections hors de la nature; il seroit le même auprès de quelque femme que ce fût. Le parti que j'avois pris à l'égard de mes enfants, quelque bien raisonné qu'il m'eût paru, ne m'avoit pas toujours laissé le cœur tranquille. En méditant mon *Traité de l'Éducation*, je sentis que j'avois négligé des devoirs dont rien ne pouvoit me dispenser. Le remords enfin devint si vif, qu'il m'arracha presque l'aveu public de ma faute au commencement de l'*Émile*, et le trait même est si clair, qu'après un tel passage il est surprenant qu'on ait eu le courage de me la reprocher. Ma situation cependant étoit alors la même, et pire encore par l'animosité de mes ennemis, qui ne cherchoient qu'à me prendre en faute. Je craignis la récidive; et, n'en voulant pas courir le risque, j'aimai mieux me condamner à l'abstinence que d'exposer Thérèse à se voir derechef dans le même cas. J'avois d'ailleurs remarqué que l'habitation des femmes empiroit sensiblement mon état: le vice équivalent, dont je

n'ai jamais pu bien me guérir, m'y paroissoit moins contraire. Cette double raison m'avoit fait former des résolutions que j'avois quelquefois assez mal tenues, mais dans lesquelles je persistois avec plus de constance depuis trois ou quatre ans : c'étoit aussi depuis cette époque que j'avois remarqué du refroidissement dans Thérèse : elle avoit pour moi le même attachement par devoir, mais elle n'en avoit plus par amour. Cela jetoit nécessairement moins d'agrément dans notre commerce, et j'imaginai que, sûre de la continuation de mes soins où qu'elle pût être, elle aimeroit peut-être mieux rester à Paris que d'errer avec moi. Cependant elle avoit marqué tant de douleur à notre séparation, elle avoit exigé de moi des promesses si positives de nous rejoindre, elle en exprimoit si vivement le désir depuis mon départ, tant à M. le prince de Conti qu'à M. de Luxembourg, que, loin d'avoir le courage de lui parler de séparation, j'eus à peine celui d'y penser moi-même ; et, après avoir senti dans mon cœur combien il m'étoit impossible de me passer d'elle, je ne songeai plus qu'à la rappeler incessamment. Je lui écrivis donc de partir ; elle vint. A peine y avoit-il deux mois que je l'avois quittée ; mais c'étoit depuis tant d'années notre première séparation. Nous l'avions sentie bien cruellement l'un et l'autre. Quel saisissement en nous embrassant ! O que les larmes de tendresse et de

joie sont douces ! comme mon cœur s'en abreuve ! Pourquoi m'a-t-on fait verser si peu de celles-là ?

En arrivant à Motiers j'avois écrit à milord Keith, maréchal d'Écosse, gouverneur de Neuchâtel, pour lui donner avis de ma retraite dans les états de sa majesté, et pour lui demander sa protection. Il me répondit avec la générosité qu'on lui connoît et que j'attendois de lui. Il m'invita à l'aller voir. J'y fus avec M. Martinet, châtelain du Val-de-Travers, qui étoit en grande faveur auprès de son Excellence. L'aspect vénérable de cet illustre et vertueux Écossois m'émut puissamment le cœur ; et, dès l'instant même, commença entre lui et moi ce vif attachement qui de ma part est toujours le même, et qui le seroit toujours de la sienne, si les traîtres qui m'ont ôté toutes les consolations de la vie n'eussent profité de mon éloignement pour abuser sa vieillesse et me défigurer à ses yeux.

George Keith, maréchal héréditaire d'Écosse, et frère du célèbre général Keith, qui vécut glorieusement et mourut au lit d'honneur, avoit quitté son pays dans sa jeunesse ; et y fut proscrit pour s'être attaché à la maison Stuart, dont il se dégoûta bientôt par l'esprit injuste et tyrannique qu'il y remarqua, et qui en fit toujours le caractère dominant. Il demeura longtemps en Espagne, dont le climat lui plaisoit beaucoup, et finit par s'attacher, ainsi que son frère, au roi de Prusse, qui se connoissoit en

hommes, et les accueillit tous deux comme ils le méritoient. Il fut bien payé de cet accueil par les grands services que lui rendit le maréchal Keith, et par une chose bien plus précieuse encore, la sincère amitié de milord-maréchal. La grande âme de ce digne homme, toute républicaine et fière, ne pouvoit se plier que sous le joug de l'amitié; mais elle s'y plioit si parfaitement, qu'avec des maximes bien différentes il ne vit plus que Frédéric du moment qu'il lui fut attaché. Le roi le chargea d'affaires importantes, l'envoya à Paris, en Espagne; et enfin le voyant, déjà vieux, avoir besoin de repos, lui donna pour retraite le gouvernement de Neuchâtel, avec la délicieuse occupation d'y passer le reste de sa vie à rendre ce petit peuple heureux.

Les Neuchâtelois, qui n'aiment que la pré-tintaille et le clinquant, qui ne se connoissent pas en véritable étoffe, et mettent l'esprit dans les longues phrases, voyant un homme froid et sans façon, prirent sa simplicité pour de la hauteur; sa franchise, pour de la rusticité; son laconisme, pour de la bêtise; se cabrèrent contre ses soins bienfaisants, parce que, voulant être utile et non cajoleur, il ne savoit point flatter les gens qu'il n'estimoit pas. Dans la ridicule affaire du ministre Petit-Pierre, qui fut chassé par ses confrères pour n'avoir pas voulu qu'ils fussent damnés éternellement, milord, s'étant opposé aux usurpations des ministres,

vit soulever contre lui tout le pays dont il prenoit le parti; et, quand j'y arrivai, ce stupide murmure n'étoit pas éteint encore. Il passoit au moins pour un homme qui se laissoit prévenir, et de toutes les imputations dont il fut chargé d'étoit peut-être la moins injuste. Mon premier mouvement, en voyant ce vénérable vieillard, fut de m'attendrir sur la maigreur de son corps, déjà décharné par les ans; mais, en levant les yeux sur sa physionomie animée, ouverte, et noble, je me sentis saisi d'un respect mêlé de confiance qui l'emporta sur tout autre sentiment. Au compliment très-court que je lui fis en l'abordant il répondit en parlant d'autre chose, comme si j'eusse été là depuis huit jours. Il ne nous dit pas même de nous asseoir. L'empesé châtelain resta debout. Pour moi, je vis dans l'œil perçant et fin de milord je ne sais quoi de si caressant, que, me sentant d'abord à mon aise, j'allai sans façon partager son sofa, et m'asseoir à côté de lui. Au ton familier qu'il prit à l'instant, je sentis que cette liberté lui faisoit plaisir, et qu'il se disoit en lui-même : Celui-ci n'est pas un Neuchâtelois.

Effet singulier de la grande convenance des caractères! Dans un âge où le cœur a déjà perdu sa chaleur naturelle, celui de ce bon vieillard se réchauffa pour moi d'une façon qui surprit tout le monde. Il vint me voir à Motiers, sous prétexte de tirer des cailles, et y passa deux jours sans toucher un fusil. Il s'établit entre nous

une telle amitié, car c'est le mot, que nous ne pouvions nous passer l'un de l'autre. Le château de Colombier, qu'il habitoit Péte, étoit à six lieues de Motiers; j'allois tous les quinze jours au plus tard y passer vingt-quatre heures, puis je revenois de même en pèlerin, le cœur toujours plein de lui. L'émotion que j'éprouvois jadis dans mes courses de l'Ermitage à Eau-bonne étoit bien différente assurément; mais elle n'étoit pas plus douce que celle avec laquelle j'approchois de Colombier. Que de larmes d'attendrissement j'ai souvent versées dans ma route, en pensant aux bontés paternelles, aux vertus aimables, à la douce philosophie de ce respectable vieillard! Je l'appelois mon père; il m'appeloit son enfant. Ces doux noms rendent en partie l'idée de l'attachement qui nous unissoit, mais ils ne rendent pas encore celle du besoin que nous avions l'un de l'autre, et du désir continu de nous rapprocher. Il vouloit absolument me loger au château de Colombier, et me pressa long-temps d'y prendre à demeure l'appartement que j'occupois. Je lui dis enfin que j'étois plus libre chez moi, et que j'aimois mieux passer ma vie à le venir voir. Il approuva cette franchise, et ne m'en parla plus. O bon milord! ô mon digne père! que mon cœur s'émeut encore en pensant à vous! Ah! les barbares! quel coup ils m'ont porté en vous détachant de moi! Mais non, non, grand homme, vous êtes et serez toujours le même pour moi,

qui le suis toujours. Ils vous ont trompé, mais ils ne vous ont pas changé.

Milord-maréchal n'est pas sans défauts: c'est un sage, mais c'est un homme. Avec l'esprit le plus pénétrant, avec le tact le plus fin qu'il soit possible d'avoir, avec la plus profonde connoissance des hommes, il se laisse abuser quelquefois, et n'en revient pas. Il a l'humeur singulière, quelque chose de bizarre et d'étranger dans son tour d'esprit. Il paroît oublier les gens qu'il voit tous les jours, et se souvient d'eux au moment qu'ils y pensent le moins; ses attentions paroissent hors de propos; ses cadeaux sont de fantaisie et non de convenance; il donne ou envoie à l'instant ce qui lui passe par la tête, de grand prix ou de nulle valeur indifféremment. Un jeune Genevois, désirant entrer au service du roi de Prusse, se présente à lui; milord lui donne au lieu de lettre un petit sachet de peau plein de pois, qu'il le charge de remettre au roi. En recevant cette singulière recommandation, le roi place à l'instant celui qui la porte. Ces génies élevés ont entre eux un langage que les esprits vulgaires n'entendront jamais. Ces petites bizarreries, semblables aux caprices d'une jolie femme, ne me rendoient milord-maréchal que plus intéressant. J'étois bien sûr, et j'ai bien éprouvé dans la suite qu'elles n'influoient pas sur ses sentiments, ni sur les soins que lui prescrivit l'amitié dans les occasions sérieuses. Mais il est vrai que dans sa façon d'obliger il met en-

core la même singularité que dans ses manières. Je n'en citerai qu'un seul trait sur une bagatelle. Comme la journée de Motiers à Colombier étoit trop forte pour moi, je la partageois d'ordinaire en partant après dîné et couchant à Brot, à moitié chemin. L'hôte, appelé Sandoz, ayant à solliciter à Berliu une grâce qui lui importoit extrêmement, me pria d'engager son Excellence à la demander pour lui. Volontiers. Je le mène avec moi; je le laisse dans l'antichambre, et je parle de son affaire à milord, qui ne me répond rien. La matinée se passe. En traversant la salle pour aller dîner, je vois le pauvre Sandoz qui se morfondoit d'attendre. Croyant que milord l'avoit oublié, je lui en re-parle avant de nous mettre à table: mot, comme auparavant. Je trouvai cette manière de me faire sentir que je l'importunois un peu dure, et je me tus, en plaignant tout bas le pauvre Sandoz. En m'en retournant le lendemain, je fus bien surpris du remerciement qu'il me fit, du bon accueil et du bon dîné qu'il avoit eus chez son Excellence, et qui de plus avoit reçu son papier. Trois semaines après, milord lui envoya le rescrit qu'il avoit demandé, expédié par le ministre et signé du roi; et cela sans m'avoir jamais voulu dire ni répondre un seul mot, ni à lui non plus sur cette affaire, dont je crus qu'il ne vouloit pas se charger.

Je voudrois ne pas cesser de parler de George Keith: c'est de lui que me viennent mes derniers

souvenirs heureux; tout le reste de ma vie n'a plus été qu'afflictions et serremens de cœur. La mémoire en est si triste et m'en vient si confusément, qu'il ne m'est pas possible de mettre aucun ordre dans mes récits; je serai forcé désormais de les arranger au hasard et comme ils se présenteront.

Je ne tardai pas d'être tiré d'inquiétude sur mon asile par la réponse du roi à milord-marchal, en qui, comme on peut croire, j'avois trouvé un bon avocat. Non-seulement Sa Majesté approuva ce qu'il avoit fait, mais elle le chargea, car il faut tout dire, de me donner douze louis. Le bon milord, embarrassé d'une pareille commission, et ne sachant comment s'en acquitter honnêtement, tâcha d'en exténuier l'insulte en transformant cet argent en nature de provisions, et me marquant qu'il avoit ordre de me fournir du bois et du charbon pour commencer mon petit ménage; il ajouta même, et peut-être de son chef, que le roi me feroit volontiers bâtir une petite maison à ma fantaisie, si j'en voulois choisir l'emplacement. Cette dernière offre me toucha fort, et me fit oublier la mesquinerie de l'autre. Sans accepter aucune des deux, je regardai Frédéric comme mon bienfaiteur et mon protecteur; et je m'attachai si sincèrement à lui que je pris dès lors autant d'intérêt à sa gloire que j'avois trouvé jusque alors d'injustice à ses succès. A la paix qu'il fit peu après, je témoignai ma joie par une illumina-

tion de très-bon goût : c'étoit un cordon de guirlandes dont j'ornai la maison que j'habitois , et où j'eus , il est vrai , la fierté vindicative de dépenser presque autant d'argent qu'il m'en avoit voulu donner. La paix conclue , je crus que , sa gloire militaire et politique étant au comble , il alloit s'en donner une d'une autre espèce en revivifiant ses états , en y faisant régner le commerce , l'agriculture , en y créant un nouveau sol , en le couvrant d'un nouveau peuple , en maintenant la paix chez tous ses voisins , en se faisant l'arbitre de l'Europe après en avoir été la terreur. Il pouvoit sans risque poser l'épée , bien sûr qu'on ne l'obligeroit pas à la reprendre. Voyant qu'il ne désarmoit pas , je craignis qu'il ne profitât mal de ses avantages , et qu'il ne fût grand qu'à demi. J'osai lui écrire à ce sujet , et , prenant le ton familier fait pour plaire aux hommes de sa trempe , porter jusqu'à lui cette sainte voix de la vérité , que si peu de rois sont faits pour entendre. Ce ne fut qu'en secret , et de moi à lui , que je pris cette liberté. Je n'en fis pas même participant milord-maréchal , et je lui envoyai ma lettre au roi toute cachetée. Milord envoya ma lettre sans s'informer de son contenu. Le roi n'y fit aucune réponse , et , quelque temps après , milord-maréchal étant allé à Berlin , il lui dit seulement que je l'avois bien grondé. Je compris par là que ma lettre avoit été mal reçue , et que la franchise de mon zèle avoit passé pour la rusticité d'un pédant. Dans le fond ,

cela pouvoit très-bien être ; peut-être ne dis-je pas ce qu'il falloit dire , ou ne pris-je pas le ton qu'il falloit prendre. Je ne puis répondre que du sentiment qui m'avoit mis la plume à la main.

Peu de temps après mon établissement à Motiers-Travers , ayant toutes les assurances possibles qu'on m'y laisseroit tranquille , je pris l'habit arménien. Ce n'étoit pas une idée nouvelle. Elle m'étoit venue diverses fois dans le cours de ma vie , et elle me revint souvent à Montmorency , où le fréquent usage des sondes , me condamnant à rester souvent dans ma chambre , me fit mieux sentir tous les avantages de l'habit long. La commodité d'un tailleur arménien , qui venoit souvent voir un parent qu'il avoit à Montmorency , me tenta d'en profiter pour prendre ce nouvel équipage , au risque du Qu'en dira-t-on , dont je me souciois très-peu. Cependant , avant d'adopter cette nouvelle parure , je voulus avoir l'avis de madame de Luxembourg , qui me conseilla fort de la prendre. Je me fis donc une petite garde-robe arménienne ; mais l'orage excité contre moi m'en fit remettre l'usage à des temps plus tranquilles ; et ce ne fut que quelques mois après , que , forcé par de nouvelles attaques de recourir aux sondes , je crus pouvoir , sans aucun risque , prendre ce nouvel habillement à Motiers , surtout après avoir consulté le pasteur du lieu , qui me dit que je pouvois le porter même au temple sans scandale. Je pris donc la veste , le cafetan , le bonnet fourré ,

la ceinture; et, après avoir assisté dans cet équipage au service divin, je ne vis point d'inconvénient à le porter chez milord-maréchal. Son Excellence me voyant ainsi vêtu, me dit pour tout compliment *salamaleki*, après quoi tout fut fini, et je ne portai plus d'autre habit.

Ayant quitté tout-à-fait la littérature, je ne songeai plus qu'à mener une vie tranquille et douce autant qu'il dépendroit de moi. Seul, je n'ai jamais connu l'ennui, même dans le plus parfait désœuvrement: mon imagination, remplissant tous les vides, suffit seule pour m'occuper. Il n'y a que le bavardage inactif de chambre, assis les uns vis-à-vis des autres à ne mouvoir que la langue, que jamais je n'ai pu supporter. Quand on marche, qu'on se promène, encore passe; les pieds et les yeux font au moins quelque chose: mais rester là les bras croisés, à parler du temps qu'il fait et des mouches qui volent, ou, qui pis est, à s'entrefaire des compliments, cela m'est un supplice insupportable. Je m'avisai, pour ne pas vivre en sauvage, d'apprendre à faire des lacets. Je portois mon coussin dans mes visites; ou j'allois, comme les femmes, travailler à ma porte, et causer avec les passants. Cela me faisoit supporter l'inanité du babillage, et passer mon temps sans ennui chez mes voisines, dont plusieurs étoient assez aimables et ne manquoient pas d'esprit. Une entre autres, appelée Isabelle d'Ivernois, fille du procureur-général de Neufchâtel, me parut assez estimable

pour me lier avec elle d'une amitié particulière, dont elle ne s'est pas mal trouvée par les conseils utiles que je lui ai donnés, et par les soins que je lui ai rendus dans des occasions essentielles; de sorte que maintenant, digne et vertueuse mère de famille, elle me doit peut-être son mari, sa raison, sa vie, et son bonheur. De mon côté, je lui dois des consolations très-douces, et surtout durant un bien triste hiver où, dans le fort de mes maux et de mes peines, elle venoit passer avec Thérèse et moi de longues soirées, qu'elle savoit nous rendre bien courtes par l'agrément de son esprit et par les mutuels épanchements de nos cœurs. Elle m'appeloit son papa, je l'appelois ma fille; et ces noms, que nous nous donnons encore, ne cesseront point, je l'espère, de lui être aussi chers qu'à moi. Pour rendre mes lacets bons à quelque chose, j'en faisois présent à mes jeunes amies à leur mariage, à condition qu'elles nourriroient leurs enfants; sa sœur aînée en eut un à ce titre, et l'a mérité; Isabelle en eut un de même, et ne l'a pas moins mérité par l'intention: mais elle n'a pas eu le bonheur de pouvoir faire sa volonté. En leur envoyant ces lacets, j'écrivis à l'une et à l'autre des lettres dont la première a couru le monde; mais tant d'éclat n'alloit pas à la seconde: l'amitié ne marche pas avec si grand bruit.

Parmi les liaisons que je fis à mon voisinage, et dans le détail desquelles je n'entrerai pas, je dois noter celle du colonel Pury, qui avoit une

maison sur la montagne, où il venoit passer les étés. Je n'étois pas empressé de sa connoissance, parce que je savois qu'il étoit très-mal à la cour et auprès de milord-maréchal, qu'il ne voyoit point. Cependant, comme il me vint voir et me fit beaucoup d'honnêtetés, il fallut l'aller voir à mon tour. Cela continua; et nous mangions quelquefois l'un chez l'autre. Je fis chez lui connoissance avec M. Dupeyrou, et ensuite une amitié trop intime pour que je puisse me dispenser de parler de lui.

M. Dupeyrou étoit Américain, fils d'un commandant de Surinam, dont le successeur, M. Le Chambrier épousa la veuve. Devenue veuve une deuxième fois, elle vint, avec son fils, s'établir dans le pays de son second mari. Dupeyrou, fils unique, fort riche, et tendrement aimé de sa mère, avoit été élevé avec assez de soin, et son éducation lui avoit profité. Il avoit acquis beaucoup de demi-connoissances, quelque goût pour les arts, et il se piquoit surtout d'avoir cultivé sa raison: son air hollandois, froid et philosophe, son teint basané, son humeur silencieuse et cachée, favorisoient beaucoup cette opinion. Il étoit sourd et goutteux, quoique jeune encore: cela rendoit tous ses mouvements fort posés, fort graves; et, quoiqu'il aimât à disputer, quelquefois même un peu longuement, généralement il parloit peu, parce qu'il n'entendoit pas. Tout cet extérieur m'en imposa: je me dis, Voici un penseur, un homme

sage, tel qu'on seroit heureux d'avoir un ami. Pour achever de me prendre, il m'adressoit souvent la parole sans jamais me faire aucun compliment. Il me parloit peu de moi, peu de mes livres, très-peu de lui. Il n'étoit pas dépourvu d'idées; et tout ce qu'il disoit étoit assez juste. Cette justesse et cette égalité m'attirèrent. Il n'avoit dans l'esprit ni l'élévation ni la finesse de celui de milord-maréchal, mais il en avoit la simplicité; c'étoit toujours le représenter en quelque chose. Je ne m'engouai pas, mais je m'attachai par l'estime; et, par trait de temps, cette estime amena l'amitié. J'oubliai totalement avec lui l'objection que j'avois faite au baron d'Holbach, qu'il étoit trop riche; et je crois que j'eus tort. J'ai appris à douter qu'un homme jouissant d'une grande fortune, quel qu'il puisse être, puisse aimer sincèrement mes principes et leur auteur.

Pendant assez long-temps, je vis peu Dupeyrou, parce que je n'allois point à Neufchâtel, et qu'il ne venoit qu'une fois l'année à la montagne du colonel Pury. Pourquoi n'allois-je point à Neufchâtel? C'est un enfantillage qu'il ne faut pas taire.

Quoique protégé par le roi de Prusse et par milord-maréchal, si j'évitai d'abord la persécution dans mon asile, je n'évitai pas du moins les murmures du public, des magistrats municipaux, des ministres. Après le branle donné par la France, il n'étoit pas du bon air de ne me pas

faire au moins quelque insulte ; on auroit eu peur de paroître improuver mes persécuteurs , en ne les imitant pas. La classe de Neufchâtel , c'est-à-dire la compagnie des ministres , donna le branle en tentant d'abord d'émouvoir contre moi le conseil d'état. Cette tentative n'ayant pas réussi , les ministres s'adressèrent au magistrat municipal , qui fit aussitôt défendre mon livre ; et , me traitant en toute occasion peu honnêtement , faisoit comprendre et disoit même que si j'avois voulu m'aller établir dans la ville on ne m'y auroit pas souffert. Ils remplirent leur Mercure d'inepties et du plus idiot cafardage , qui , tout en faisant rire les gens sensés , ne laissoit pas d'échauffer le peuple et de l'animer contre moi. Tout cela n'empêchoit pas qu'à les entendre dire je ne dusse être très-reconnoissant de l'extrême grâce qu'ils me faisoient de me laisser vivre à Motiers ; ils m'auroient volontiers mesuré l'air à la pinte , à condition que je l'eusse payé bien cher. Ils vouloient que je leur fusse obligé de la protection que le roi m'accordoit malgré eux , et qu'ils travailloient sans relâche à m'ôter. Enfin , n'y pouvant réussir , après m'avoir fait tout le tort qu'ils purent , et m'avoir décrié de tout leur pouvoir , ils se firent un mérite de leur impuissance , en me faisant valoir la bonté qu'ils avoient de me souffrir dans leur pays. J'aurois dû leur rire au nez pour toute réponse , je fus assez bête pour me piquer , et je eus l'ineptie de ne vouloir point aller à Neuf-

châtel , résolution que je tins près de deux ans , comme si ce n'étoit pas trop honorer de pareilles espèces de faire attention à leurs procédés , qui , bons ou mauvais , ne peuvent leur être imputés , puisqu'ils n'agissent jamais que par impulsion ! D'ailleurs , des esprits sans culture et sans lumières , qui ne connoissent d'autre objet de leur estime que le crédit , la puissance et l'argent , sont bien éloignés de soupçonner même qu'on doive quelque égard aux talents , et qu'il y ait du déshonneur à les outrager.

Un certain maire de village , qui pour ses malversations avoit été cassé , disoit au lieutenant du Val-de-Travers , mari de mon Isabelle : *On dit que ce Rousseau a tant d'esprit ; amenez-le-moi ; que je voie si cela est vrai.* Assurément les mécontentemens d'un homme avec qui l'on prend un pareil ton doivent peu fâcher ceux qui les éprouvent.

Sur la façon dont on me traitoit à Paris , à Genève , à Neufchâtel même , je ne m'attendois pas à plus de ménagement de la part du pasteur du lieu. Je lui avois cependant été recommandé par madame Boy de La Tour , et il m'avoit fait beaucoup d'accueil ; mais dans ce pays , où l'on flatte également tout le monde , les caresses ne signifient rien. Cependant , après ma réunion solennelle à l'Église réformée , vivant en pays réformé , je ne pouvois , sans manquer à mes engagements et à mon devoir de citoyen , négliger

la profession publique du culte où j'étois rentré ; j'assistois donc au service divin. D'un autre côté, je craignois, en me présentant à la table sacrée, de m'exposer à l'affront d'un refus ; et il n'étoit nullement probable qu'après le vacarme fait à Genève par le conseil, et à Neuchâtel par la classe, il voulût m'administrer tranquillement la cène dans son église. Voyant donc approcher le temps de la communion, je pris le parti d'écrire à M. de Montmollin (c'étoit le nom du ministre), pour faire acte de bonne volonté, et lui déclarer que j'étois toujours uni de cœur à l'Église protestante ; je lui dis en même temps, pour éviter des chicanes sur les articles de foi, que je ne voulois aucune explication particulière sur le dogme. M'étant ainsi mis en règle de ce côté, je restai tranquille, ne doutant pas que M. de Montmollin ne refusât de m'admettre sans la discussion préliminaire dont je ne voulois point, et qu'ainsi tout ne fût fini sans qu'il y eût de ma faute : point du tout. Au moment où je m'y attendois le moins, M. de Montmollin vint me déclarer, non-seulement qu'il m'admettoit à la communion sous la clause que j'y avois mise, mais, de plus, que lui et ses anciens se faisoient un grand honneur de m'avoir dans son troupeau. Je n'eus de mes jours pareille surprise, ni plus consolante. Toujours vivre isolé sur la terre me paroissoit un destin bien triste, surtout dans l'adversité. Au milieu

de tant de proscriptions et de persécutions, je trouvois une douceur extrême de pouvoir me dire, Au moins je suis parmi mes frères, et j'allai communier avec une émotion de cœur et des larmes d'attendrissement, qui étoient peut-être la préparation la plus agréable à Dieu qu'on pût y porter.

Quelque temps après, milord m'envoya une lettre de madame de Boufflers, venue, du moins je le présuimai, par la voie de d'Alembert, qui connoissoit milord-maréchal. Dans cette lettre, la première que cette dame m'eût écrite depuis mon départ de Montmorency, elle me tançoit vivement de celle que j'avois écrite à M. de Montmollin, et surtout d'avoir communié. Je compris d'autant moins à qui elle en avoit avec sa mercuriale, que, depuis mon voyage de Genève, je m'étois toujours déclaré hautement protestant, et que j'avois été très publiquement à l'hôtel de Hollande, sans que personne au monde l'eût trouvé mauvais. Il me paroissoit fort plaisant que madame la comtesse de Boufflers voulût se mêler de diriger ma conscience en fait de religion. Cependant, comme je ne doutois pas que son intention, quoique je n'y compris rien, ne fût la meilleure du monde, je ne m'offensai point de cette singulière sortie, et je lui répondis sans colère, en lui disant mes raisons.

Cependant les injures imprimées alloient leur

train, et leurs bénins auteurs reprochoient aux puissances de me traiter trop doucement. Ce concours d'aboiements, dont les moteurs continuoient d'agir sous le voile, avoit quelque chose de sinistre et d'effrayant. Pour moi, je laissois dire sans m'émouvoir. On m'assura qu'il y avoit une censure de la Sorbonne; je n'en crus rien. De quoi pouvoit se mêler la Sorbonne dans cette affaire? Vouloit-elle assurer que je n'étois pas catholique? Tout le monde le savoit. Vouloit-elle prouver que je n'étois pas bon calviniste? C'étoit prendre un soin bien singulier; c'étoit se faire les substituts de nos ministres. Avant d'avoir vu cet écrit, je crus qu'on le faisoit courir sous le nom de la Sorbonne pour se moquer d'elle; je le crus bien plus encore après l'avoir lu. Enfin, quand je ne pus plus douter de son authenticité, tout ce que je me réduisis à croire fut qu'il falloit mettre la Sorbonne aux petites-maisons.

Un autre écrit m'affecta davantage, parce qu'il venoit d'un homme pour qui j'avois toujours de l'estime, et dont j'admirois la constance en plaignant son aveuglement. Je parle du mandement de l'archevêque de Paris contre moi. Je crus que je me devois d'y répondre. Je le pouvois sans m'avilir; c'étoit un cas à peu près semblable à celui du roi de Pologne. Je n'ai jamais aimé les disputes brutales, à la Voltaire. Je ne sais me battre qu'avec dignité, et je veux que celui qui

m'attaque ne déshonore pas mes coups, pour que je daigne me défendre. Je ne doutois point que ce mandement ne fût de la façon des jésuites; et, quoiqu'ils fussent alors malheureux eux-mêmes, j'y reconnoissois toujours leur ancienne maxime, d'écraser les malheureux. Je pouvois donc aussi suivre mon ancienne maxime, d'honorer l'auteur titulaire, et de foudroyer l'ouvrage; et c'est ce que je crois avoit fait dans ma réponse avec assez de succès.

Je trouvois le séjour de Motiers fort agréable; et, pour me déterminer à y finir mes jours, il ne me manquoit qu'une subsistance assurée: mais on y vit assez chèrement; et j'avois vu renverser tous mes anciens projets par la dissolution de mon ménage, par l'établissement d'un nouveau, par la vente ou dissipation de tous mes meubles, et par les dépenses qu'il m'avoit fallu faire depuis mon départ de Montmorency. Je voyois journellement diminuer le petit capital que j'avois devant moi. Deux ou trois ans suffisoient pour en consumer le reste, sans que je visse aucun moyen de le renouveler, à moins de recommencer à faire des livres, métier funeste auquel j'avois déjà renoncé.

Persuadé que tout changeroit bientôt à mon égard, et que le public, revenu de sa frénésie, en feroit rougir les puissances, je ne cherchois qu'à prolonger mes ressources jusqu'à cet heureux changement, qui me laisseroit plus en état de choisir parmi celles qui pourroient s'offrir.